District 9220 Ile de la Réunion
ROTARY CLUB de Saint-Gilles Réunion n° 60 166

Remise de charte le 5 novembre 2002

http://www.rotary-saintgilles.com https://www.facebook.com/rotarysaintgilles

Réunion statutaire le Jeudi 18H30 Hôtel Archipel Saint-Gilles, 12H00 le 3ème jeudi

Bulletin N° du 08/01/2015

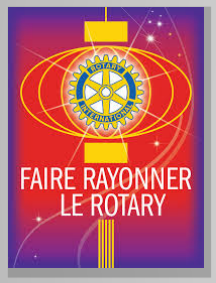

Présents: Nadia, Jean-René, Stéphane, Bruno, Van Nath, Daphné, Vincent, Alice
Excusés : Michel, Patrick, Christophe D., Christophe C., Alain, Nathalie, Jacques, Véronique, Hervé.
Invité : Philippe, Victor.

Première réunion de l'année 2015. Tous nos voeux pour cette nouvelle année.
Minute de silence en mémoire des victimes de l'attentat de Charlie Hebdo.
Présentation des membres et des invités pour faire connaissance.

Bruno nous parle de Victor, étudiant en école de commerce qui a un stage à faire dans l'humanitaire. Il est bienvenue au club pour suivre le projet EFNI.

Rappel de la distribution de cadeaux à Gabriel Martin le 22/12 dernier au profit des enfants malades. Projection d'un extrait photos depuis notre site :
http://rotary-saintgilles.com/noel-des-enfants-malades/

Rappel de la conférence de district à Maurice du 29/04 au 02/05.

Rappel du concept EFNI à nos invités.

Point sur les équipes et inscriptions. Au sortir des fêtes peu d'évolution sur les inscriptions. Merci à tous de reprendre les prospections.

Club parrain : RC Saint-Denis La Montagne
RI 54 530 - Hôtel Austral le jeudi à 18h45

Club jumelé : RC Paris Alliance
Hôtel Normandy Paris lundi 18H30

LE ROTARY : Une association mondiale de professionnels responsables, privilégiant les valeurs humanistes et soucieux du service à autrui.

Le Rotary réunit les hommes d'affaires et de professions libérales différents par leur statut social, leur religion et leur camaraderie et d'entraide.

La mission du Rotary International, association mondiale de clubs Rotary, est de rendre service à autrui, de promouvoir des normes éthiques élevées, de faire progresser la compréhension, la bonne volonté et la paix dans le monde grâce à sa communauté de dirigeants du monde des affaires, de professions libérales et d'associations."

LE COMITE :

PRÉSIDENTE :
Nadia DJERIDI

MEMBRES :

Bruno DUBOIS	Vice-Président
Christophe DI DONATO	Secrétaire
Van Nhat NGUYEN	Trésorier
Stéphane HOAREAU	Protocole
J-René DUCHEMANN	Bulletinier
Michel BALVAY	Service
Nathalie OBERLIN	Effectifs
Christophe DI DONATO	Administration
Christophe CHION HOCK	Rel. Publiques
Gérard CLAIN	Fondation

MEMBRE D'HONNEUR :
Jacques HOUAREAU

PAST PRESIDENTS :

Vincent PERSONNE	2013-14
Jean-Marie LE CHARLES	2013
Patrick VERNY	2012-13
Isabelle TOUATI	2011-12
Hervé GAUDEX	2010-11
Vincent PERSONNE	2009-10
Bruno DUBOIS	2008-09
Alice CHEN-CHI-SONG	2007-08
Yves ABITBOL	2006-07
Marie Louise LE PELLETIER	2005-06
Philippe RICHARD	2004-05
Alain JARRY	2003-04
Jacques HOUAREAU	2002-03

LE CRITERE DES QUATRE QUESTIONS
Par rapport à ce que je dis ou fais :

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales ?
4. Est-ce profitable à tous les intéressés ?

District 9220 Ile de la Réunion
ROTARY CLUB de Saint-Gilles Réunion n° 60 166

Remise de charte le 5 novembre 2002

http://www.rotary-saintgilles.com https://www.facebook.com/rotarysaintgilles

Réunion statutaire le Jeudi 18H30 Hôtel Archipel Saint-Gilles, 12H00 le 3ème jeudi

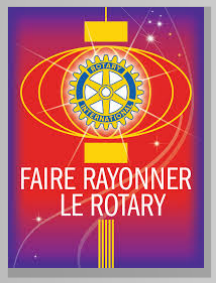

Briefing programmé avec Victor pour la mission EFNI.

Repas samedi et dimanche midi
Apéritif le samedi soir.

Van Nath rappelle le critère des 4 questions, qu'il maitrise parfaitement, à nos invités.

Daphné présente notre autre action phare, TMP et projection du film TMP 2014 pour nos invités.

La semaine prochaine, l'ordre du jour sera essentiellement consacré à EFNI sauf si nous visitons St Denis Bourbon

VISITEUR :

INVITE :

ASSIDUITE : %

Assiduité : %
Assiduité moyenne depuis le 1er juillet 2012 : %

LE CRITERE DES QUATRE QUESTIONS
Par rapport à ce que je dis ou fais :

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales ?
4. Est-ce profitable à tous les intéressés ?